



# Résidence ROSSINI

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Aix-en-Provence

La résidence dispose de 120 studios et 1 T2 meublés, de 16m<sup>2</sup> à 51m<sup>2</sup>.

[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

Image not found or type unknown

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

4, rue de l'Esplanade  
13090 Aix-en-Provence

Contact de la résidence  
**04 42 26 51 50**

Contact national  
**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



120 studios et 1 T2 meublés,  
de 16m<sup>2</sup> à 51m<sup>2</sup>.

Loyer/mois à partir de  
**568,75 €**

Loyer TTC pour le logement 101 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C  
Gaz à effet de serre : catégorie D

Frais de dossier à partir de 250 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier

### Choisissez votre date de début de location

### Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.  
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Badge Vigik



Digicode



Parking \*\*



Emplacement à vélos



Intendant



Salle de détente



Salle TV



Babyfoot

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale meublée : lit, placards-penderie, table, chaise, fauteuil, bureau.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, évier, plaques électriques, micro-ondes, rangements, kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis collectivement.

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives durant les heures et jours d'ouverture du bureau.

**Un agent de permanence** assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : local à vélos clos, WIFI\*\*, parking\*\*, aspirateur en libre service, laverie\*\*, salle de travail avec terrasse, table de ping-pong et baby-foot, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser, terrasse commune extérieure.

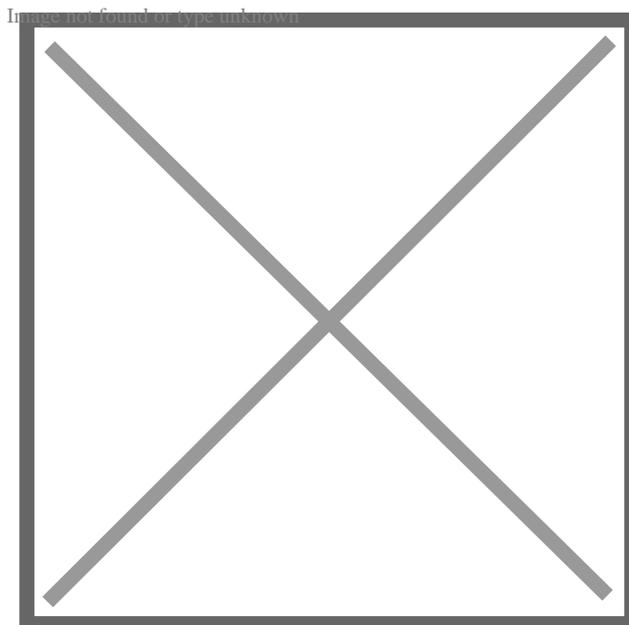


Photo de l'intérieur des logements

### Le loyer inclut :

- Le chauffage collectif.
- Le ménage du logement une fois toutes les 6 semaines environ.
- L'entretien des parties communes, des VMC et du matériel de sécurité.
- Un forfait électricité et un forfait eau froide et eau chaude sanitaire : les dépassements de forfait sont facturés trimestriellement aux tarifs du kWh EDF et le m<sup>3</sup> d'eau au prix facturé par la société de distribution.
  - Forfait électricité : 150 Kwh/trimestre.
  - Forfait eau chaude : 4,5 m<sup>3</sup>/trimestre.
  - Forfait eau froide : 9 m<sup>3</sup>/trimestre.

### Le résident prend directement en charge :

- En option\*\* : ménage supplémentaire, linge de maison.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les dépassements de consommation (eau chaude sanitaire, eau froide, électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-112 du 26 Août 1987.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

### Située en centre-ville d'[Aix-en-Provence](#).

En bas du Cours Mirabeau, la résidence est également proche de tous commerces (boulangerie, pharmacie, supermarché ...) et de la gare routière. Les transports en commun permettent un accès rapide et direct aux écoles et universités. La résidence est à 10 minutes de l'accès à l'autoroute.

